

L'avenir des technocrates

par Alfred FRISCH

Rédacteur en chef de la revue allemande « Dokumente ».



D'une façon plutôt surprenante, M. Louis Armand, ancien président d'Euratom, membre de l'Académie Française et un des experts internationaux les plus réputés, a jugé bon d'opposer les technocrates aux techniciens en donnant très nettement la préférence à ces derniers et en souhaitant le refoulement des technocrates en leur faveur. Selon ses explications, le technicien est l'homme des connaissances sérieuses, qui aspire très naturellement vers une collaboration internationale dans l'intérêt supérieure de l'humanité, tandis que le technocrate se présente comme le dernier raffinement de la bureaucratie avec une vocation essentiellement nationale, parce qu'il redoute une limitation de son pouvoir exorbitant dans le cadre d'une plus vaste collaboration internationale ou supranationale. Simultanément, toujours selon M. Louis Armand, le technicien est de préférence l'homme de l'économie privée, le technocrate l'instrument du dirigisme, le serviteur d'un Etat tenté par des interventions multiples dans tous les domaines.

Malgré l'estime que nous devons à la personnalité et au prestige international de M. Louis Armand, nous croyons devoir manifester notre désaccord profond avec ses réflexions, qui sont, selon notre modeste avis, les conséquences d'une certaine confusion, d'ailleurs fort compréhensible, étant donné que nous ne disposons d'aucune définition authentique du technocrate et du technicien. Jusqu'à présent, la discussion sur ce sujet délicat a été beaucoup plus politique — pour ne pas dire démagogique — que scientifique. De toute manière, la science politique ou, pour employer une autre expression, la sociologie politique se trouve encore à ses débuts. M. Louis Armand distingue les deux catégories principalement d'après leur formation, qui influe évidemment sur leur mentalité, en reconnaissant toutefois que de plus en plus les polytechniciens français se sentent attirés par la technocratie et passent par conséquent malgré leur formation scientifique dans l'autre camp. En réalité, — nous aurons l'occasion d'y revenir — que la for-

mation soit scientifique ou littéraire, ceci importe peu. Le clivage entre le technicien et le technocrate est davantage dû aux fonctions réciproques et à la volonté des individus. Par ailleurs, il nous paraît injuste de contester aux technocrates la vocation européenne et de les présenter comme des défenseurs attardés d'un nationalisme bureaucratiquement berné. Se mettant au service de l'efficacité, ce que personne ne conteste, ils se sentent très naturellement attirés par les grands espaces et par des solutions super-nationales. Nous aurons sans doute encore l'occasion de démontrer le rôle important joué par les technocrates dans la réalisation d'un certain nombre de projets européens. Il nous a seulement paru indispensable de placer le sujet, dès le départ, sur un terrain objectif, en le dégageant de certaines appréciations certes fort répandues, mais néanmoins beaucoup trop subjectives et sentimentales.

LE ROBOT ET L'HOMME

Dans le même esprit, nous voudrions présenter quelques remarques préliminaires sur l'antagonisme parfois mis en évidence entre la technique et l'humanisme, le robot et l'homme, le technicien ou le technocrate et la liberté. Il est certain que ceux qui accordent à la technique une influence excessive, en estimant qu'elle n'est pas seulement capable de déterminer le rythme de la vie, mais de transformer l'homme, tournent le dos à tout humanisme. L'expérience a cependant prouvé qu'il n'y a aucune infaillibilité technique et que jusqu'à présent aucun cerveau électronique n'a été capable de modifier les traits de caractère fondamentaux de l'homme. Aussi bien dans l'économie que dans la politique, les impondérables humains gardent tout leur poids. La prévision la plus parfaite n'exclut donc point l'imprévisible, ce qui signifie clairement qu'une vaste marge de manœuvre subsiste pour la liberté humaine. Quant au rôle respectif du technicien et du technocrate dans ce domaine particulier, il est certain que le technicien, grâce à ses liens étroits avec la machine, est beaucoup plus porté vers une surestimation du robot, étant exposé à la tentation d'accorder parfois même au robot la priorité par rapport à l'homme. Le technocrate par contre est par définition et par vocation suffisamment arrogant pour se sentir en toutes circonstances supérieur à la machine, qui est pour lui au maximum un instrument de travail subalterne. D'autre part, il met ses forces au service de la société et au moins accessoirement au service de l'homme, sans vouloir être l'apôtre de la technique. Il serait donc injuste de considérer ce technocrate comme un adversaire de l'humanisme.

Avant d'essayer de définir les technocrates et de les distinguer plus clairement des techniciens, nous voudrions, en outre, nous pencher sur leurs origines et plutôt sur leur raison d'être. En effet, leur avenir est difficilement prévisible lorsqu'on ignore les conditions de leur naissance. Notons tout d'abord qu'ils ont eu des précurseurs de toutes sortes tels que les éminences grises et les conseillers privés dans les sphères gouvernementales ou les managers dans l'industrie privée. Leur généralisation est principalement due à la centralisation du pouvoir dans les secteurs les plus divers, à une concentration des grandes décisions et à la difficulté croissante des responsables politiques de garder une vue d'ensemble des affaires dont le règlement leur incombe. L'influence de la technique est assez indirecte, dans ce sens qu'il est devenu plus difficile de gouverner et d'administrer en raison de la rapidité de l'évolution et du rétrécissement des espaces. Le rythme moderne dû à la technique impose aux hommes une adaptation extraordinaire, il dépasse souvent leurs moyens. Si nos gouvernements étaient soucieux de rendre nos structures publiques conformes à la technique, ils auraient mis en œuvre une vaste décentralisation.

Nous assistons, bien au contraire, à la tendance opposée, c'est-à-dire à une personnalisation du pouvoir aussi bien dans le public que dans le privé, pour cette principale raison que les décisions à prendre ont de telles répercussions qu'elles sont obligatoirement prises par celui qui détient entre ses mains le grand levier de commande, qu'il s'agisse, pour choisir deux exemples bien différents, de l'emploi de l'arme atomique ou de l'approbation finale d'un investissement pour la construction d'une usine fonctionnant trois ou cinq ans plus tard. Il est évident qu'un homme seul n'est que très rarement capable de dominer une telle situation. L'appareil administratif traditionnel est trop lent et aussi trop spécialisé afin de rendre les services souhaitables. Dans la mesure dans laquelle la technique pousse vers la spécialisation, un besoin de synthèse se fait, en outre, sentir. Il se présente donc très normalement un vaste champ de manœuvre et d'action pour des hommes capables d'esprit de synthèse et soucieux de l'efficacité, sans se laisser détourner de l'indispensable technicité par une ambition politique. Ceux qui doivent prendre des décisions ont plus que jamais besoin de conseillers extrêmement capables, disposant d'un savoir assez vaste, mais ne perdant point la compréhension pour les interdépendances multiples de l'existence moderne. Les technocrates ne se sont donc pas imposés, comme certains l'affirment, pour s'accaparer une influence déterminante sur le pouvoir, mais ils ont été appelés à la place qu'ils occupent pour combler une lacune et surtout pour assurer le bon fonctionnement des affaires publiques.

UNE DEFINITION

Il aurait été heureux si l'on avait trouvé pour les technocrates une désignation qui les dégage de l'emprise théorique de la technique et qui les présente plutôt comme une mixture intellectuelle entre la synthèse et l'efficacité. Il est en tout cas indispensable de les distinguer très nettement du technicien, qui est principalement un agent d'exécution condamné à une spécialisation de plus en plus poussée. Le technocrate par contre se qualifie par sa volonté de direction et par son désir de garder, en toutes circonstances, une vue d'ensemble. Aussi indispensable qu'il soit pour le fonctionnement des rouages, le technicien ne possède guère des libertés d'action, et il risque même une véritable dégradation intellectuelle, contre laquelle il commence d'ailleurs à se révolter dans l'intérêt même de sa situation humaine et sociale. Un peu sommairement, on peut dire que la différence entre le technicien et le technocrate est comparable à celle qui existe entre l'artisan et l'artiste.

Ajoutons que par opposition au technicien, ce n'est pas la fonction qui crée le technocrate, mais la volonté personnelle et les qualités propres de l'individu. S'il faut évidemment disposer d'un certain pouvoir fonctionnel afin de jouer un rôle technocratique, la place d'un personnage dans la hiérarchie publique ou privée n'est cependant pas décisive. Les grandes entreprises publiques fournissent à cet égard des exemples fort instructifs. Un service national important peut ainsi être dirigé, selon le choix des personnalités, par un technicien qualifié, par un haut fonctionnaire scrupuleux ou par un technocrate désireux de se servir de l'instrument qu'on lui a confié dans l'intérêt d'une politique d'ensemble.

En nous basant sur ces différentes réflexions, nous voudrions présenter pour le technocrate la définition suivante : si quelqu'un détient un levier de commande susceptible d'influencer le mécanisme du pouvoir, compris dans le sens le plus large, aussi bien dans le domaine public que dans l'économie privée, s'il a la volonté de s'en servir sans respect particulier pour les règles hiérarchiques dans un double esprit d'indépendance et de responsabilité avec l'intention de participer ainsi à l'exercice du pouvoir et de déterminer, par son intervention, le cours des événements, non seulement dans son secteur, mais, au-delà, dans une perspective d'ensemble, dans ce cas on peut le considérer comme un technocrate.

Cette étude étant consacrée à l'avenir des technocrates, le moment est venu d'abandonner le terrain des explications et de s'aventurer sur celui de la prospective. Ce serait évidemment une mauvaise méthode de se livrer à de pures spéculations. Il faut partir des données qui

existent et d'en dresser un bref bilan avant de faire des prévisions. En tout cas, il est indispensable de faire une nette distinction entre le secteur public et le secteur privé, dont les conditions et tendances sont assez différentes.

DANS LE SECTEUR PUBLIC

Dans les affaires publiques, on observe de plus en plus nettement un peu partout une opposition, pour ne pas dire une antimonie, entre la politique et l'administration. Les hommes politiques se laissent guider par d'autres considérations que les hauts fonctionnaires. Les uns entrent dans le jeu classique et probablement indispensable des différentes forces nationales et internationales, en accordant une place considérable aussi bien à la tactique qu'à l'ambition personnelle. Les autres sont surtout soucieux de l'efficacité. Indépendamment des tendances politiques, ils se croient obligés de faire marcher leur appareil et de jeter les bases d'une société stable, conforme aux trois exigences prioritaires du citoyen moderne : bien-être croissant, plein emploi et sécurité dans le sens le plus large. Nos structures modernes dépendent, qu'on le veuille ou non, d'un savant équilibre entre les exigences d'organisation et le jeu politique, qui est de son côté une garantie indispensable de la liberté et de la démocratie. Il n'y a pas de démocratie sans politique pure, mais il y a difficilement progrès et stabilité sans une organisation solide, dégagée pour l'essentiel de sa fonction de toute hypothèque politique.

L'équilibre souhaitable est d'autant plus difficile à établir qu'il y a en réalité contradiction entre les aspirations de l'administration organisatrice et les moteurs politiques. Bien avant l'apparition des technocrates et même de la machine à vapeur, l'administration a eu l'habitude d'essayer de s'assurer en toutes circonstances un maximum d'autonomie, tandis que le pouvoir politique s'est efforcé de la mettre aveuglément à son service, de la subordonner exclusivement à sa volonté. Il ne faut pas non plus oublier que la politique, si sérieuse qu'elle soit, entre malgré tout dans la catégorie du jeu et que l'ambition peut se suffire à elle-même, de telle sorte que l'efficacité n'est pas nécessairement le premier souci de la politique. Seulement, le citoyen refuse de plus en plus d'être l'enjeu des ambitions politiques. Tous les systèmes politiques sont jugés par lui d'après leur efficacité par rapport à ses trois grandes exigences déjà signalées : plein emploi, prospérité et stabilité. Il en résulte pour le présent, et encore davantage pour l'avenir, une alliance inéluctable entre la politique et les technocrates, ces derniers étant chargés de l'efficacité. Encore plus inconsciemment

que volontairement, les hommes politiques paient leur tribut aux technocrates en leur laissant une assez grande liberté et en acceptant assez facilement leurs propositions techniques, même si ces dernières ne sont pas toujours conformes à leurs promesses ou à leurs aspirations politiques.

L'étendue de l'influence technocratique à travers le monde est à peu près conforme à l'urgence de l'efficacité. Le phénomène a connu un développement assez frappant en France depuis la fin de la dernière guerre mondiale, parce que ce pays qui avait subi une désastreuse stagnation économique entre les deux guerres, était obligé de remettre en ordre son économie après des destructions et des bouleversements considérables, sans disposer de structures adéquates, et le tout dans un climat d'instabilité politique fort gênant. Les technocrates ont ainsi trouvé un terrain libre pour une action en largeur et en profondeur. Le système de formation de l'élite a, en outre, fourni à la France tous les éléments nécessaires pour créer une administration largement consciente de sa responsabilité et capable d'agir en marge de l'autorité politique. Ajoutons que le régime gaulliste a été obligé d'accélérer la transformation des structures, un processus qui est loin d'être terminé.

MEME A L'EST

L'influence technocratique se répand d'autre part de plus en plus dans les pays de l'Est, parce qu'après une longue et stérile prédominance politique, on y attache une importance croissante à l'efficacité économique afin d'assurer ainsi aux populations ce minimum de bien-être dont elles ont dû trop longtemps se passer pour des raisons strictement politiques. Les pays de l'Est risquent même de s'éloigner de l'équilibre nécessaire entre l'efficacité et la politique comme cadre d'une libre organisation de la société. Ils donnent, en effet, l'impression de vouloir passer d'un extrême à l'autre, ce qui ne leur est pas particulièrement difficile ayant toujours fait abstraction de la liberté. Dans le monde communiste européen, le parti est en tout cas partout en perte de vitesse par rapport à l'appareil technique, qui est de plus en plus clairement mis entre les mains d'une technocratie curieusement dotée d'une véritable autorité politique. Parallèlement, l'idéologie, autrefois la base même des régimes communistes, devient, surtout pour la jeunesse, presque un apanage du passé.

Les technocrates s'installent plus lentement dans quelques autres pays du monde, par exemple aux Etats-Unis et en Allemagne, qui ont bénéficié pendant longtemps d'une décentralisation réelle et dont les

problèmes économiques et sociaux peuvent encore être réglés, en grande partie, d'après les méthodes classiques dans une atmosphère plutôt libérale, sans qu'il soit nécessaire de rechercher un équilibre entre l'efficacité et la politique. Pourtant, on observe dans ces pays le même penchant vers une certaine technocratie. Ce n'est pas l'évolution qui est différente, mais uniquement son rythme.

Enfin, les technocrates sont incontestablement favorisés par le développement des relations internationales ou supranationales. Le contrôle politique direct est dans les circonstances actuelles assez intimement lié à l'exercice de la souveraineté nationale. Aussi longtemps qu'on ne se décidera pas à créer des confédérations ou fédérations internationales avec des exécutifs politiques dignes de ce nom sous le contrôle de parlements élus, les grands responsables ou les véritables inspirateurs des institutions internationales disposeront d'une énorme liberté de manœuvre et pourront laisser libre cours à leur vocation technocratique. Ils possèdent notamment de multiples moyens de créer des faits accomplis auxquels les gouvernements ne peuvent plus se soustraire, même s'ils invoquent les droits sacrosaints de leur souveraineté nationale. L'interdépendance internationale est dans ce domaine la grande alliée des technocrates, qui savent très bien que, dans des circonstances de plus en plus nombreuses, l'efficacité impose aux gouvernements une sage limitation de leur souveraineté. C'est à dessein que nous ne faisons ici aucune distinction entre les statuts des institutions internationales, par exemple, entre l'administration du Marché commun et une agence des Nations-Unies. Nous savons évidemment fort bien que le pouvoir de l'un et de l'autre est fort différent, mais leur caractère fondamental par égard à l'action technocratique nous paraît identique. D'une manière ou d'une autre, tous les pays sont aujourd'hui obligés de tenir compte de l'opinion des institutions internationales. Indépendamment de toutes les dispositions juridiques, la souveraineté monétaire est aussi bien limitée dans le cadre du Fonds Monétaire International qu'à l'intérieur du Marché commun, dans tous les deux cas d'ailleurs beaucoup moins par le droit que par le fait, beaucoup moins par la politique que par l'action concertée des technocrates internationaux. Puisque nous allons avec la plus grande certitude vers une intensification de la collaboration internationale sous les formes les plus diverses, nous assisterons en même temps à un développement de l'action technocratique, qui ne se verra relativement freinée et canalisée que le jour où cette collaboration internationale sera dotée d'une superstructure politique. Rien n'est plus favorable aux technocrates que le maintien de la fiction d'une souveraineté nationale intégrale. Il vaudrait mieux pour les Etats de se concerter sur un

plan politique pour une intégration de droit au lieu de se laisser entraîner en marge de la politique par les technocrates vers une intégration de fait.

UN PHENOMENE DURABLE

Quoi qu'il en soit, le phénomène technocratique nous paraît irréversible, l'actuelle tendance d'évolution se transformant progressivement à travers le monde développé dans une réalité bien tangible. La personnalisation du pouvoir est un corollaire naturel de l'accroissement des responsabilités de l'Etat, dont on attend, même dans un système libéral, des décisions de plus en plus capitales et des interventions de plus en plus profondes. Puisque la responsabilité qui découle pour les gouvernants de la personnalisation du pouvoir dépasse de beaucoup leurs possibilités physiques et intellectuelles, ils sont obligés de s'appuyer sur un état-major de technocrates disposés à mettre leurs connaissances et leur intégrité au service de l'intérêt général. D'autre part, la transformation inéluctable du monde, due au perfectionnement des techniques, aux exigences croissantes de l'individu et aux rapports futurs entre les Etats industrialisés et les pays en voie de développement, exige toute une série de mesures impopulaires, que les hommes politiques ne prendraient que difficilement. Ils ne demanderont pas mieux que de se cacher derrière les technocrates, qui expliqueront de leur manière, en dehors des mécanismes démocratiques traditionnels, aux peuples la cruauté de ce progrès qui, tout en apportant un maximum de stabilité, exige de chacun un maximum d'effort d'adaptation à des structures continuellement en mouvement. Il ne faut pas négliger le fait qu'une société de progrès et de consommation ne peut assurer la stabilité que dans le mouvement. Son équilibre interne est donc toujours remis en question et par conséquent difficile à établir. Il faudrait presque inventer une science nouvelle qu'on pourrait appeler la psychiatrie politique, et dont les maîtres seront peut-être un jour les technocrates.

Les technocrates seront aussi favorisés d'une façon plus banale par le penchant des hommes vers une spécialisation exagérée. La peur d'être débordé par la masse des connaissances à assimiler se répand à travers le monde. En général, on ne veut plus se concentrer que sur un secteur limité. Le génie universel appartient au passé, l'idéal du présent c'est le technicien très spécialisé qu'il soit médecin ou ingénieur, qu'il soit artisan ou ouvrier. Seulement, un système ne saurait être organisé et un pays ne saurait être gouverné sans une vue d'ensemble, sans qu'une minorité ait le courage d'accorder davantage d'importance

à la synthèse qu'aux connaissances techniques. Il n'est pas nécessaire de comprendre le fonctionnement d'un réacteur atomique afin d'être capable d'intégrer l'atome dans une politique d'énergie nationale ou internationale. Dans le secteur public, les technocrates seront donc appelés à jouer le rôle indispensable des apôtres de la synthèse.

DANS L'ECONOMIE PRIVEE

Les données sont sensiblement plus nuancées dans l'économie privée. Certes, on y a annoncé également l'ère des organisateurs ou des managers. La gestion de la société anonyme se détache de plus en plus des intérêts du capital, notamment en Europe. Autrement dit, la gestion en soi, donc la fonction sociale de l'entreprise, est considérée par beaucoup comme sensiblement plus importante que la propriété des moyens de production. Le champ devient ainsi libre pour le technocrate, qui s'efforcera de mettre l'entreprise à la disposition de la collectivité, en essayant d'assurer le plein emploi et l'expansion permanente de la production, accompagnés du développement des exportations et éventuellement d'une baisse des prix. Dans la plupart des cas, la baisse des prix doit d'ailleurs céder la place à la priorité de l'autofinancement, ce qui est bien significatif du caractère technocratique de la gestion d'une entreprise. Tandis que le salaire et les dividendes sont les objectifs de l'administration classique d'une société industrielle ou commerciale, l'autofinancement aux dépens du travail et du capital, comme d'ailleurs du consommateur, assure l'avenir. Il est considéré comme un facteur dynamique de développement. La priorité de l'autofinancement signifie que pour les responsables de l'entreprise l'expansion est plus importante que la satisfaction immédiate des intérêts du capital et du travail, si légitimes qu'ils soient.

Les technocrates font aussi leur entrée dans la production par l'intermédiaire des entreprises publiques, qui souvent n'échappent à la fonctionnarisation de leur gestion que par la volonté technocratique de leurs dirigeants, suffisamment habiles pour se soustraire à l'influence politique et pour mettre sur le premier plan l'efficacité. Dans beaucoup de pays européens, les entreprises publiques collaborent étroitement avec l'industrie privée. On voit aussi naître, surtout en France, mais aussi en Italie ou en Espagne, pour ne citer que quelques exemples, des entreprises mixtes avec une interdépendance croissante entre le secteur public et le secteur privé. Il est évident que les méthodes technocratiques, qui se manifestent dans le secteur public, sont à la longue contagieuses.

Il faut, en outre, tenir compte du rôle des organisations professionnelles, qui interviennent de plus en plus dans les structures de leurs branches et qui assument le rôle de l'intermédiaires entre l'économie privée et l'État. Ces organisations professionnelles sont en partie dirigées par des personnes à vocation technocratique, souvent issues de la fonction publique, et qui n'ont aucun lien personnel ou financier avec les sociétés membres de leur organisation.

DES COURANTS OPPOSES

Toutefois, ces tendances technocratiques sont assez fortement contrebalancées dans l'économie privée par d'autres courants. Il est assez significatif qu'on ait vu naître en France une association des cadres dirigeants, c'est-à-dire un syndicat des présidents et directeurs-généralux. A l'origine, cette association se proposait d'être un organisme d'études et de contact destiné à élaborer une nouvelle philosophie économique. Peu à peu, son caractère strictement syndical s'est cependant renforcé. L'association perdit ainsi son dynamisme intellectuel et devint une organisation de défense des droits acquis. Progressivement, les présidents-directeurs généraux se considèrent en France comme une catégorie sociale particulière assimilable à de hauts fonctionnaires ayant le droit de se préoccuper de leur situation matérielle et de leur avenir. Ces personnalités, même si elles sont techniquement très valables, s'éloignent ainsi considérablement par leur mentalité du technocrate. Elles n'ont pas de vocation, mais exercent un métier. Au lieu de favoriser les concentrations indispensables des entreprises et les mesures de rationalisation, ils fonctionnent souvent comme frein, parce qu'ils redoutent les répercussions de tout changement de structure sur leur propre situation matérielle. On assiste à la grande lamentation des cadres moyens et supérieurs, qui se sentent menacés par l'évolution économique générale. Ce phénomène ne se limite point à la France. Il se répand en Europe, il n'est pas inconnu aux Etats-Unis et il fait partie des pires maux de l'économie communiste. En leur majorité, les cadres dirigeants se détachent sans doute du capital et ne se considèrent plus comme serviteurs des actionnaires, mais ils n'ont pas non plus l'étoffe pour devenir technocrates. Beaucoup parmi eux aspirent vers une fonctionnarisation qui leur assure le maximum de sécurité.

Sous l'influence de la concurrence internationale, qui gagne depuis quelques années partout en importance en raison de la réalisation du Marché commun et de l'abaissement général des barrières douanières on voit cependant aussi s'installer dans l'économie privée une plus

grande combativité inspirée par les habitudes américaines. Outre-Atlantique, il est encore souvent courant que même un directeur général est licencié avec un préavis très bref et sans indemnisation particulière, lorsqu'il ne réalise pas les bénéfices souhaitables. En général, les sociétés américaines établissent des bilans trimestriels. Toute baisse ou toute disparition du profit est ainsi enregistrée rapidement et sanctionnée sans perte de temps, assez souvent par un changement du responsable. Pour l'efficacité d'un homme, il n'y a qu'une seule mesure : le profit qu'il réalise. Tout est subordonné à la rentabilité de l'entreprise. On pousse la productivité, on comprime les frais généraux, on poursuit sur toute la ligne une politique d'entreprise égocentrique, sans tenir compte des intérêts supérieurs, ni d'ailleurs du climat social. Ce comportement est fort éloigné de celui du technocrate, qui s'efforce d'intégrer l'entreprise privée ou publique dans un ensemble économique et social appelé vers une plus grande prospérité. Pour le technocrate, l'entreprise est un instrument et non pas une fin en soi, comme pour le manager américain modèle 1967.

L'AVENIR

Si l'avenir des technocrates semble assuré dans les sphères gouvernementales, il dépend dans l'industrie privée d'un certain nombre de facteurs encore difficile à prévoir. Le rôle des technocrates dans le domaine de la production est d'ailleurs à notre avis moins menacé par le comportement égocentrique du manager, chasseur de profit, que par la tendance à la fonctionnarisation des directeurs généraux. La conception américaine actuelle de la conduite de l'économie privée paraît en effet assez incompatible avec la future politique économique probable de l'Europe. Afin d'être en mesure de faire face à la concurrence américaine, l'industrie européenne sera pendant de longues années obligée de se soumettre à un minimum de planification et à un maximum de collaboration avec l'Etat. Le monde politique exigera comme prix de cette collaboration un certain nombre d'engagement sociaux, dont il aura lui-même besoin pour assurer sa popularité électorale. Ceci signifie que jusqu'à nouvel ordre, la politique économique et sociale de l'Europe sera davantage conforme aux normes technocratiques qu'aux ambitions égocentriques d'un grand nombre de chefs d'entreprises américains actuels. L'Amérique sera elle-même, en outre, forcée d'accorder une importance croissante aux données sociales. Etant engagée dans une course vers la prospérité avec l'Union Soviétique, elle devra donc compléter son avance économique incontestable par une avance sociale, actuellement dans certains domaines un peu discutable.

Les technocrates administratifs auront, en outre, une certaine chance de mettre un frein à la fonctionnarisation des directeurs généraux de l'économie privée, d'une part en raison de l'extension presque inévitable du secteur public (n'est-il pas caractéristique que les propriétaires des charbonnages allemands commencent à suggérer la nationalisation de leurs entreprises et que des tendances semblables se manifestent timidement un peu partout dans la sidérurgie européenne ?), et d'autre part, en raison de l'interdépendance croissante en Europe entre l'Etat et l'économie privée. Cette interdépendance ne sera pas seulement une conséquence de la préparation rapide des entreprises européennes à une plus vigoureuse concurrence internationale, par la concentration et d'autres réformes de structure, mais aussi de l'unification européenne, qui ajoutera à l'interventionnisme national un interventionnisme ou dirigisme supranational disposant de pouvoirs technocratiques élargis. On voit mal la coexistence d'une administration de plus en plus omniprésente noyauté par des technocrates au service de l'efficacité économique et sociale avec une industrie privée gérée par des directeurs généraux pénétrés d'une mentalité de fonctionnaire.

En conclusion, il est donc permis de constater que la technocratie continuera à se répandre, surtout en Europe, y comprise l'Union Soviétique, mais aussi aux Etats-Unis. Il nous paraît vain d'engager une discussion sur l'utilité ou la nocivité de ce phénomène du moment que rien ne semble capable de l'arrêter ou de le neutraliser. Il vaudrait donc mieux rechercher les moyens politiques et sociaux susceptibles de le canaliser et de le préserver des abus qui le guettent. Quant à l'industrie privée, ses rapports futurs avec l'Etat et les technocrates de toutes espèces dépendront de sa volonté ou de sa capacité d'allier un dynamisme sans réserves à une large compréhension des exigences sociales du monde moderne.

